EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **04 novembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quatre novembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 28 octobre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Antoine RECHAGNEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Magali GALLAIS à Cyril CINEUX, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES**
Excusé(e)s :	
Absent(e)s :	**François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

M. Alparslan COSKUN quitte la séance pendant le débat de la question n°3 et donne pouvoir à M. Guillaume VIMONT.
M. Antoine RECHAGNEUX quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 sans laisser de pouvoir.
Jérôme GODARD quitte la séance pendant le débat de la question n°6 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.
Christian PORTEFAIX quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 et donne pouvoir à M. Saïd Akim BARA.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n°11 sans laisser de pouvoir.

Rapport N° 34

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT À DES ASSOCIATIONS

Mesdames Isabelle LAVEST et Dominique BRIAT ne prennent pas part au vote en tant que membres au CA de POP'ART.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission d'attribuer les subventions suivantes :

CENTRE LYRIQUE CLERMONT-AUVERGNE **10 000 €**

L'association Centre Lyrique Clermont-Auvergne a fait connaître son souhait d'installer le matériel nécessaire à un surtitrage optimal des opéras à l'Opéra-Théâtre.

Cet investissement, évalué à 10 000 euros pour l'achat de deux vidéoprojecteurs adaptés, ne peut entrer dans le cadre du principe de service public partagé, qui justifie des investissements assurés par le service des Equipements de Spectacle pouvant bénéficier à tous les utilisateurs. Il constitue un équipement en ce sens uniquement adapté à l'activité du Centre Lyrique.

Budget prévisionnel : 10 000 € Subvention sollicitée : 10 000 €
Subvention proposée : 10 000 €

ASSOCIATION POP'ART **30 200 €**

L'association Pop'Art, délégataire de la Coopérative de Mai, a attiré l'attention de la Ville sur l'urgence d'acquérir une nouvelle console lumière.

L'attribution d'une subvention de 30 200 euros TTC est donc proposée pour réaliser cet achat. Cet investissement demeure indispensable en terme d'adaptation technologique et relève des obligations de la Ville.

Cette console sera assimilée à un bien de retour et rejoindra la liste des autres installations nécessaires à l'exploitation du lieu, indispensables au service public délégué au terme du contrat de délégation en cours (2014/2019).

L'ancienne console qui demeure fonctionnelle intégrera le parc de matériel des équipements de spectacle de la Ville et sera affectée au Théâtre du Petit Vélo.

Budget prévisionnel : 30 200 €
Subvention sollicitée : 30 200 €
Subvention proposée : 30 200 €

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 16 novembre 2016

Le Maire
Pour le Maire et par délégation
l'Adjointe chargée de la Politique Culturelle

Isabelle LAVEST